



Communiqué de presse

Montpellier, le 7 mai 2024

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Succès de l'augmentation de capital avec maintien du DPS : 4,25M€ levés

- **Produit brut de l'opération de 4,25M€, soit un produit net d'environ 4,05M€**
- **Emission de 1 053 230 actions nouvelles au prix de 4,04€ par action**
- **Règlement-livraison et cotation des actions nouvelles le 13 mai 2024**

VOGO (ISIN : FR0011532225 - ALVGO) annonce le succès de son augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« Opération ») pour un montant global de 4,25M€.

Christophe Carniel, co-fondateur et Président Directeur Général de VOGO, déclare : « *Nous sommes très heureux du succès de cette augmentation de capital qui a su emporter l'adhésion de nos actionnaires historiques mais aussi de nouveaux investisseurs, parmi lesquels de grands acteurs du monde du sport. Nous remercions également ABEO, notre partenaire stratégique depuis 2020 qui nous fait confiance une nouvelle fois dans ce tournant pour notre Société. Ensemble, nous allons nous appuyer sur cette levée de fonds pour accompagner la montée en puissance de notre nouveau modèle TaaS (Technology as a Service) tout en accélérant notre dynamique commerciale à l'international et en continuant à innover pour conforter notre avance technologique. Grâce à la confiance de ses actionnaires et la mobilisation de ses collaborateurs, VOGO est aujourd'hui parfaitement en ordre de marche pour profiter pleinement de cette année 2024 intensément sportive !* »

Succès de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

L'Opération a été mise en œuvre sur le fondement de la dixième résolution de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 12 juin 2023, à un prix de 4,04 € par action, représentant une décote faciale de 15 % par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des 3 derniers jours de bourse précédant la date du lancement de l'Opération (décote de 17,21% sur le cours de clôture de la veille du jour du lancement de l'Opération).



Communiqué de presse

Montpellier, le 7 mai 2024

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

À l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 2 mai 2024, les demandes de souscription totalisent 1 053 230 actions représentant un montant de demandes de 4.255.049,20€, réparties de la manière suivante :

- des souscriptions à titre irréductible de 3.495.832,20 € correspondant à l'émission de 865 305 actions ordinaires nouvelles,
- des souscriptions à titre réductible de 15.865,08 € correspondant à l'émission de 3 927 actions ordinaires nouvelles, et
- des souscriptions à titre libre de 743.351,92€ correspondant à l'émission de 183 998 actions ordinaires nouvelles.

Les demandes de souscription à titre réductible et libres ont été totalement allouées.

Les engagements fermes de souscription, d'un montant total de 2,36 M€, ont été servis à hauteur de leur montant, représentant 585 082 actions ordinaires nouvelles.

Le montant brut de l'Opération, prime d'émission incluse, s'élève ainsi à 4.255.049,20€. A l'issue de cette augmentation de capital avec maintien du DPS, VOGO dispose de ressources financières nouvelles permettant :

- d'accélérer sa dynamique commerciale à l'international – Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amérique du Nord
- de financer le besoin lié au changement de modèle économique (TaaS)
- de financer ses programmes d'innovation dans les domaines de l'assistance à la détection des commotions cérébrales et de l'amélioration de la performance sportive
- de couvrir le rachat de la participation d'ABEO dans VOGOSCOPE (communiqué des Résultats Annuels 2023).

Incidence de l'Opération sur le capital de VOGO

À l'issue de l'Opération, le capital social de la Société, d'un montant de 759 548,875 €, sera composé de 6 076 391 actions ordinaires.

La répartition de l'actionnariat de la Société, avant réalisation de l'Opération, était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
SAS TWO C ⁽¹⁾	749.981	14,93 %	1.305.081	18,10 %
SAS ESPE ⁽²⁾	583.960	11,63 %	1.167.920	16,19 %
Daniel DEDISSE	269.499	5,37 %	537.198	7,45 %

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.



Communiqué de presse

Montpellier, le 7 mai 2024

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Véronique PUYAU	74.600	1,49 %	149.200	2,07 %
Sous-total fondateurs	1.678.040	33,41 %	3.159.399	43,80 %
IRDI/SORIDEC	30.072	0,60 %	30.072	0,42 %
Jeremie LR	60.144	1,20 %	120.288	1,67 %
Sous total investisseurs institutionnels	90.216	1,80 %	150.360	2,09 %
ABEO	967 070	19,25 %	967 070	13,41 %
Actions auto-détenues	27.172	0,54 %	0	0%
Flottant	2.260 663	45,00 %	2.936 451	40,71 %
TOTAL	5.023.161	100 %	7.213.280	100 %

- (1) société dont le capital est détenu à 66,6% par M. Christophe CARNIEL, Président Directeur Général de la Société.
(2) société dont le capital est détenu à 95% par M. Pierre KEIFLIN, Directeur Général Délégué de la Société.

La répartition de l'actionnariat de la Société, après réalisation de l'Opération, sera la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
SAS TWO C ⁽¹⁾	835.624	13,75 %	1.390.724	16,82 %
SAS ESPE ⁽²⁾	591.385	9,73 %	1.175.345	14,22 %
Daniel DEDISSE	271.999	4,48 %	539.698	6,53 %
Véronique PUYAU	75.100	1,24 %	149.700	1,81 %
Sous-total fondateurs	1.774.108	29,20 %	3.255.467	39,38 %
IRDI/SORIDEC	30.072	0,49%	30.072	0,36 %
Jeremie LR	60.144	0,99 %	120.288	1,46 %

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.



Communiqué de presse

Montpellier, le 7 mai 2024

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Sous total investisseurs institutionnels	90.216	1,48 %	150.360	1,82 %
ABEO	1.370.198	22,55 %	1.370.198	16,58 %
Actions auto-détenues	27.172	0,45 %	0	0%
Flottant	2.814.697	46,32 %	3.490.485	42,22 %
TOTAL	6.076.391	100 %	8.266.510	100 %

Engagement d'abstention

La Société a pris un engagement d'abstention de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Opération, sous réserves d'exceptions usuelles.

Règlement-livraison

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations de ces actions nouvelles sur Euronext Growth interviendront le 13 mai 2024.

Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions existantes et porteront jouissance immédiate sur le marché Euronext Growth sous le même code ISIN FR0011532225 – mnémo ALVGO.

Facteurs de risques

Les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont exposés dans ses rapports annuels et semestriels, disponibles sur le site internet de la Société (www.vogo-group.com).

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

Prospectus

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), l'Opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8 M€.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.



Communiqué de presse

Montpellier, le 7 mai 2024

Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Partenaires de l'opération



Chef de file et teneur de livre



Conseil juridique



Communication financière

À propos de VOGO

VOGO, dans l'univers du Sport, est un acteur international de premier plan pour ses solutions audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels. Pour les professionnels, VOGO offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching). Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande, accessibles via tablettes ou smartphones. VOGO est aujourd'hui également présent dans le secteur de l'industrie. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Grenoble et Paris) et dispose de 2 filiales en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.

VOGO dispose d'une présence indirecte dans les autres pays par l'intermédiaire de son réseau composé d'une trentaine de distributeurs. VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : www.vogo-group.com



www.vogo-group.com



Contacts VOGO

VOGO

Barbara Desmarest

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email: b.desmarest@vogo-group.com

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Jullia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email :
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com

ACTIFIN - Communication financière

Foucauld Charavay

Tel : +33(1) 56 88 11 10

Email :
foucauld.charavay@seitosei-actifin.com